

Les handicapés et le sexe

Entretien avec Marcel Nuss

La sexualité des personnes handicapées reste un tabou à briser. Si la misère affective et sexuelle est universelle, le handicap la rend plus violente encore. Marcel Nuss milite pour une légalisation de l'accompagnement sexuel qui réconcilie les personnes handicapées avec un corps qui leur échappe.

PSYCHOLOGIE GÉNÉRALISTE



> MARCEL NUSS

Poète, essayiste et consultant, Marcel Nuss se bat depuis des années pour l'autonomie des personnes handicapées. Fondateur de Coordination handicap et autonomie (CHA) et aujourd'hui membre du Syndicat du Travail Sexuel (Strass), il anime des formations pour les professionnels du social et du médico-social. Auteur de nombreux ouvrages, il revendique haut et fort, dans *Je veux faire l'amour*, paru en novembre 2012 aux éditions Autrement, le droit des personnes handicapées à avoir recours à un accompagnement sexuel légalisé.

Vous vous battez avec force pour l'accompagnement sexuel des personnes handicapées. Pourquoi ce combat est-il si important pour vous ?

Parce que c'est absolument vital. Moi, par exemple, je n'ai aucun contact avec mon corps depuis l'âge de 7 ans, donc depuis 40 ans. Je ne peux absolument pas me toucher. Les seuls moments où l'on me touche sont ceux où l'on me fait prendre ma douche et où l'on m'habille. Je suis déconnecté, coupé de mon corps. Dans les institutions, cette déconnexion vire carrément à la désincarnation. On ne prend même pas le temps de faire correctement une toilette. La plupart du temps, c'est fait de façon mécanique. Vous devenez un objet. Et là, vous pétez les plombs ! L'accompagnement sexuel permet de rentrer de nouveau en contact avec son corps, de se réincarner. C'est en cela qu'il est vital.

Votre combat a-t-il pour l'heure fait avancer les choses ?

Pour l'instant, c'est en *stand by*. En juin 2011, Roselyne Bachelot, alors ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a demandé un rapport au Conseil consultatif national d'éthique, dont des membres sont d'ailleurs venus me consulter. Ce rapport ne devrait pas tarder à être publié, et ses conclusions seront déterminantes pour la suite des choses. Néanmoins, je reste prudent, car Najat Vallaud-Belkacem, la ministre des Droits des femmes, a clairement dit et répété qu'elle voulait instaurer l'abolitionnisme. Je dirais plutôt le néo-abolitionnisme, puisque de toute façon, la France est abolitionniste depuis des décennies. Notre nouvelle ministre voudrait copier le modèle suédois en pénalisant les clients des professionnels du sexe, ce qui est complètement débile et surtout anti-démocratique. Cela prouve une méconnaissance ahurissante du problème. Mais elle bénéficie du soutien de certains partisans purs et durs de l'éradication de la prostitution. Un objectif d'ailleurs totalement utopique. D'autres, en revanche, sont partisans de l'idée que chacun fait ce

qu'il veut de son corps, donc partisans d'une réglementation. Vous savez, je compare ce qui arrive actuellement à la loi Veil sur l'avortement. C'était la même polémique. Je me suis même récemment fait traiter de nazi... Aujourd'hui, il y a toujours des « anti-avortement », mais ça n'empêche pas la loi d'exister. Il faut continuer le combat.

Se battre pour l'accompagnement sexuel des handicapés revient donc à se battre pour la légalisation de la prostitution ?

En quelque sorte, oui. La souffrance affective est partout. Ce n'est pas parce que l'on a un handicap que l'on est meilleur ou pire que les autres. On est tout aussi représentatif des humains que l'ensemble de la société. Il faut faire très attention à ne pas mettre les personnes handicapées sur un piédestal. Évidemment, elles éprouvent une frustration générée par leur handicap mais la misère sexuelle ne leur est pas spécifique. Beaucoup de valides souffrent autant, parfois même plus. Il faut arrêter l'hypocrisie, arrêter aussi d'aller vers l'apitoiement. Ce n'est pas parce que j'ai un handicap que c'est pire ; c'est juste particulier.

Même s'il n'est pas reconnu légalement, l'accompagnement sexuel des personnes handicapées est-il déjà une réalité ?

L'accompagnement sexuel est pratiqué. À Marseille par exemple, il y a une assistante sexuelle, que le documentariste Jean-Michel Carré a d'ailleurs interviewée pour un documentaire diffusé sur France 2 en février 2012. C'est la seule assistante sexuelle en France pour l'instant. À part elle, des prostituées, des *escort girls* le font sans avoir été formées, et des assistantes suisses viennent parfois jusqu'en France. Je reçois régulièrement des demandes d'hommes et de femmes handicapés. En passant par le Strass (Syndicat du Travail Sexuel), je peux trouver des *escort* qui acceptent. Ceux ▶

► qui me contactent trouvent leur bonheur, mais beaucoup d'autres ne savent pas quoi faire et restent avec leurs frustrations.

Vous agissez donc en toute illégalité...

Il faut savoir que depuis que l'on fait de l'accompagnement sexuel, même officieux, il n'y a jamais eu la moindre poursuite, pas la moindre condamnation. Ce qui veut dire qu'en fait, juridiquement, une des solutions serait de passer par la jurisprudence, parce que l'on ne punit pas pour un délit d'humanité ! En tout cas, ça ne s'est jamais fait. Quoi qu'il en soit, dès qu'on me demande de l'aide, moi je continue à répondre. Il n'existe de toute façon aucune prison adaptée aux personnes handicapées ! Moi, je me bats pour le bien-être des gens. Je dis haut et fort les choses. Et je veux bien que l'on m'attaque pour qu'il y ait enfin un débat sur la place publique. Que l'on sorte enfin des polémiques partisanes. Quelles sont les vraies questions ? Qu'est-ce que la liberté ? Qu'est-ce

Il ne faut pas que l'acte sexuel avec un handicapé soit de la charité. Il faut que ce soit contractuel

qu'une démocratie ? Qu'est-ce que le respect de son prochain ? Qu'est-ce que le libre choix ? On ne peut pas d'un côté prôner ces valeurs et de l'autre faire le contraire. J'aimerais des réponses claires là-dessus. En tout cas, il est évident que la situation actuelle arrange les soignants et les directeurs d'établissements qui sont contre l'accompagnement.

Vous dites que la situation dans les institutions est dramatique...

Oui, et ceux qui veulent éradiquer la prostitution au nom de la dignité de la femme omettent complètement les atteintes à la dignité des femmes handicapées. Ça me révolte de penser que 80 % des femmes handicapées ont été abusées au moins une fois dans leur vie. Là-dessus, c'est l'omerta totale. À part les grosses affaires, on n'en parle pas. Les scandales sont étouffés. Et il est très difficile d'avoir des preuves tangibles. Très peu de personnes portent plainte et le personnel se tait. Je connais des affaires où il y avait de quoi fermer l'établissement... Mais on trouve des compromis, on met le directeur à la porte et on n'en parle plus.

Plus généralement, pourquoi la sexualité des handicapés est-elle si tabou ?

Le problème vient du fait que dans notre culture, le rapport au sexe n'est pas très sain. Je le vois dans les écoles, puisque je donne des cours à des élèves qui vont devenir soignants. Quand je vois les réactions de femmes de 40 ans quand je parle d'accompagnement sexuel, j'hallucine. Elles n'auront jamais à le pratiquer, mais le simple fait d'évoquer cette question les choque. Mon expérience m'a appris que beaucoup de Français sont très mal dans leur sexualité. Et quand on n'est pas bien dans sa sexualité et qu'on doit aborder le sujet de façon objective, c'est difficile. Ce qui est très révélateur aussi, c'est que les gens n'arrêtent pas de se poser des questions sur la sexualité des personnes handicapées. Les femmes qui ont vécu avec moi ont été considérées comme anormales. Les gens se demandaient ce qu'elles pouvaient bien me trouver. Moi, je ne me demande pas comment un tel ou un tel fait l'amour ou pas. C'est très malsain.

Toutes les personnes handicapées comprennent-elles votre combat ?

Certaines sont contre. Disons que ça ne les intéresse pas. Pour elles, l'idée d'avoir un acte sexuel est inconcevable, elles n'en ont pas envie. Elles préfèrent rester frustrées en attendant de rencontrer l'amour plutôt que de passer par un accompagnement sexuel, ce que je comprends tout à fait. Il n'y a aucune obligation. En revanche, il existe parmi les personnes handicapées de vrais intégristes, incapables de réfléchir, d'avoir un sens du respect de leur prochain, et avec lesquels il est impossible de discuter.

En imaginant qu'un jour l'accompagnement sexuel soit légalisé, qui seront ces accompagnants ?

Il faut des professionnels formés aux différents types de handicaps. Si je prends mon exemple, la plupart des *escort girls* que j'ai rencontrées mettaient une heure à comprendre mon handicap. Ce qui peut être hyper frustrant. J'ai en revanche fait une expérience avec une *escort girl* qui avait été formée et ça s'est passé génialement bien, elle n'avait aucune appréhension. La formation est indispensable. Aujourd'hui, il y a 120 ou 150 professionnels sur liste d'attente, des psychologues par exemple, qui n'attendent qu'une chose : qu'une formation soit mise en place. Des volontaires, on en connaît. Ils sont en rapport avec les associations suisses qui travaillent actuellement sur une formation, sans comp-



ter que des gens du Strass aussi seraient partants. Donc, on en trouvera sans problème. Mais tant que l'accompagnement sexuel n'aura pas un cadre légal, on ne pourra pas mettre cette formation en place et on ne pourra pas aller plus loin... Ce qui n'empêche pas de continuer le combat.

N'est-ce pas choquant d'envisager pour les handicapés des relations sexuelles tarifées ?

À partir du moment où c'est encadré, où ce sont des professionnels consentants qui exercent, cela n'a rien de choquant. On est justement aux antipodes de la prostitution sauvage avec des filles que l'on met sur le trottoir et que l'on exploite. La tolérance, le respect du prochain, c'est de considérer que chacun fait ce qu'il veut de son corps. Il faut arrêter l'hypocrisie. Moi je couche avec qui je veux, je fais l'amour quand je veux, ça ne regarde personne. Vous savez, il y a des mères aujourd'hui obligées de masturber leur enfant handicapé pour le soulager d'une frustration qui lui fait vraiment du mal. Il ne faut pas que l'acte sexuel avec un handicapé soit de la charité. Il faut que ce soit contractuel. L'accompagnement sexuel est un travail qui mérite salaire, comme tout travail. Les personnes qui se sont formées en Suisse ont dépensé 3000 euros dans leur formation et beaucoup ne sont pas rentrées dans leurs frais. Et puis il faut arrêter de stigmatiser la prostitution parce qu'à ce compte-là, il faudrait interdire plein de métiers dans lesquels on gagne de l'argent avec son corps !

Enfin, l'accompagnement sexuel est-il une thérapie ou une prostitution spécialisée ?

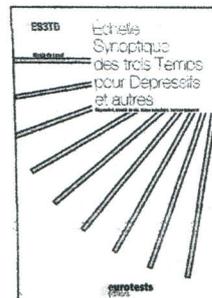
C'est un peu des deux. Une prostitution spécialisée à visée thérapeutique. ●

Propos recueillis par
ANNE-CLAIRE THÉRIZOLS

eurotests
éditions

L'édition européenne et francophone de tests

Collection clinique



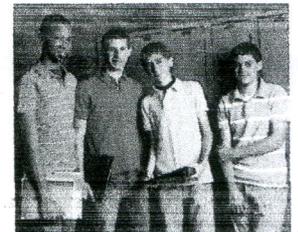
ES3TD - Échelle Synoptique des trois Temps pour Dépressifs et autres
Nicole de Leval

L'ES3TD est un outil psychologique qui appréhende le sujet dépressif ou non en fonction de son horizon temporel, de la perception qu'il a de sa personnalité, de son vécu passé, ainsi que de son état présent et de ses souhaits.

Collection orientation

IISA - Inventaire Informatisé du Système des Activités
Jacques Pouyaud

Un outil d'accompagnement des personnes dans leur conduite de projets, leur permettant de définir leurs objectifs prioritaires dans les différentes sphères de vie : professionnelle, familiale, sociale et personnelle.



Collection aptitudes



RCC - Raisonement sur Cartes de Chartier
Philippe Chartier

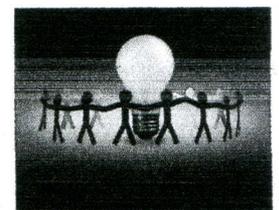


Les épreuves RCC visent à évaluer les capacités de raisonnement logique à partir de « situations problèmes » utilisant comme support des représentations de cartes à jouer.

Collection Ressources Humaines

IVST - La relation au travail
Dominique Clavier

Le questionnaire IVST propose d'identifier le sens qu'a le travail pour chacun d'entre nous. Il aide à clarifier notre relation avec celui-ci, à différencier nos priorités et à leur accorder un ordre d'importance, valeurs – intérêts – motivations – capacités.



Retrouvez toutes nos parutions sur
www.eurotests.com

GIUNTO S.
International Group